

Le légaliste

NEMAN INVEST

Annonce n° 2173
Type Constitution de société
Parution web 12/05/2026
Parution print 12/05/2026 · Le Journal de Mayotte (JDM_20260512.pdf)

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 10/05/2026 il a été constitué une SCI dénommée : NEMAN INVEST

Siège social : Quartier rue de la mosquée Kah, Kahani 97670 OUANGANI

Capital : 8000 €

Objet social : L'acquisition, la construction, la restauration, l'administration et la gestion, par voie de location ou de mise à disposition gratuite au profit de tout ou partie des associés, de tous immeubles, droits immobiliers et parts de sociétés et prépondérance immobilière ; l'organisation et la gestion du patrimoine familial des associés afin d'en faciliter la transmission et d'en prévenir les aléas de l'indivision ; l'acquisition, la détention et la gestion de tous portefeuilles de valeurs mobilières, de produits de placement, d'épargne ou de capitalisation, ainsi que l'optimisation de sa propre trésorerie ; l'aliénation, par voie de vente, d'échange ou d'apport, de tout ou partie des éléments immobiliers ou mobiliers composant l'actif social, sous réserve que ces opérations respectent strictement le caractère civil de la société et ne constituent pas des actes de commerce.

Gérance : M HALIDI Maoulida demeurant Quartier rue de la mosquée Kah, Kahani 97670 OUANGANI ; Mme HALIDI Mouslimati demeurant 23 rue des lavandiers Cambuston 97440 SAINT-ANDRÉ ; Mme HOUMADI Raissa demeurant 98 Ruelle Esparon 97440 SAINT-ANDRÉ ; M HALIDI Nassirine demeurant 105 rue voltaire 97440 SAINT-ANDRÉ

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.